Nom Prénom *Lieu, date*

Corps et grade

Affectation

 A Madame l’Inspectrice d’Académie-DASEN du Haut-Rhin

s/c de Monsieur l’Inspecteur/Madame l’Inspectrice de l’Éducation nationale de (circonscription)

Objet : Demande de recours gracieux concernant l’appréciation de ma valeur professionnelle

Madame l’Inspectrice d’académie,

Suite à la CAPD du 17 septembre 2018, j’ai eu connaissance de l’appréciation finale « satisfaisant» *(ou « très satisfaisant » ou « à consolider »)* qui a été portée sur ma valeur professionnelle.

Par le présent recours gracieux, je conteste cette appréciation au motif que :

Sur la forme :

* l’appréciation finale de la valeur professionnelle me concernant ne m’a pas été notifiée avant la tenue de la CAPD comme le prévoit l’article 133 du Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017 portant statut particulier des personnels enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale «*Le recteur notifie au professeur des écoles l'appréciation finale définitive de la valeur professionnelle.* ».

Sur le fond :

* l’appréciation finale doit être fondée sur l'expérience et l'investissement professionnel de chaque agent promouvable or, l’appréciation finale qui m’est attribuée ne reflète pas ici ma valeur professionnelle pourtant saluée dans l'avis rendu par mon IEN, Mme/M. ….

*(préciser les compétences ou investissements que vous souhaitez mettre en avant)*

*Ou bien*

* cette appréciation repose sur l’avis de l’IEN M./Mme … qui ne prend pas en compte mes derniers rapports d’inspection *(préciser si vous aviez « compétences affirmées » et depuis quand)*

*Ou bien*

* cette appréciation a été portée par mon IEN M./Mme … qui ne m’a jamais rencontré(e), et qui ne semble pas avoir pris en compte les éléments suivants de mon parcours professionnel : *(préciser les compétences ou investissements que vous souhaitez mettre en avant en vous reportant au référentiel professionnel des professeurs des écoles)*

Et si ce/cette dernier se base sur mes rapports d’inspection, comment expliquer que mes « compétences affirmées » se traduisent par un avis « satisfaisant » ? *(développez si vous le souhaitez)*

*Ou bien*

* autre cas

*Préciser les arguments contestés de l’appréciation de la façon la plus factuelle en s’appuyant sur l’ensemble des critères des référentiels professionnels et en soulignant en particulier les éléments de la carrière qui n’auraient pas été pris en compte.*

Je vous demande de bien vouloir réviser l’appréciation finale de ma valeur professionnelle.

*Facultatif (uniquement si vous êtes prêt à aller au TA) :* En l’absence de réponse de votre part ou dans le cas d’une réponse négative, je me réserve le droit de former un recours contentieux.

Je vous prie d’agréer, Monsieur l’Inspecteur d’Académie, l’expression de mes salutations les plus respectueuses.

*Signature*